

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II

SESSION 2004

EP1 B

REALISATION ET TECHNOLOGIE

MC.

MAINTENANCE EN EQUIPEMENT THERMIQUE
INDIVIDUEL

Thème proposé pour une durée de 2 heures.

SUJET B : Dépannage d'un générateur mural

Groupement inter académique II	Session	2004	40509 B	
Examen et spécialité				
Mention Complémentaire Maintenance en Equipement Thermique Individuel				
Intitulé de l'épreuve				
EP1 B Réalisation et Technologie				
SUJET B		Durée	Coefficient	N° de page / total
		4 h	10	S 1/4

DEPANNAGE D'UN GENERATEUR MURAL

On donne :

Un banc d'essais équipé d'une chaudière murale mixte à production d'eau chaude instantanée, raccordée hydrauliquement et électriquement.

Ce générateur comporte une panne d'origine hydraulique et/ ou une panne du système gaz et/ ou une panne d'origine électrique.

La fiche technique de la chaudière.

De l'outillage

Des appareils de mesures :

- multimètre
- thermomètre
- manomètre en U ou en aiguille
- débitre etc.

Une fiche d'intervention.

On demande :

D'effectuer le dépannage nécessaire à la remise en bon état de marche de votre installation.

De justifier votre méthode de travail par l'intermédiaire du tableau d'intervention et/ ou d'un organigramme.

De faire les réglages nécessaires afin que l'installation réponde aux critères fixés par le jury.

De réaliser des mesures et des relevés permettant de vérifier le bon fonctionnement de la chaudière.

De remplir la fiche d'intervention.

On exige :

Que les opérations de dépannage soient faites rationnellement.

Que la méthode soit adéquate.

Que les réglages correspondent aux données du jury.

Que les mesures vérifient bien le bon fonctionnement de l'appareil.

Que la fiche d'intervention soit correctement remplie.

405093

MC Maintenance en Equipement Thermique Individuel	EP1 B
SUJET B	S 2/4

FACTURE D'INTERVENTION DE MAINTENANCE

Date :

NOM DU CLIENT

Heure d'arrivée :

Heure de départ :

Identification de la chaudière

Marques

Puissance

Nature de l'intervention

Enumération chronologique des opérations effectuées

.....
.....
.....
.....
.....

Temps passé *

Tarif honoraire HT : 30 € HT

Montant HT de l'intervention :

TVA : 19,6 %

Déplacement : 30 € HT

Montant souape : 11,5 € HT

Montant TTC de l'intervention :

*Temps réel ou temps donné par le jury

*Pièce supposée changée afin d'établir une facturation complète.

405093

MC Maintenance en Equipement Thermique Individuel	EP1 B
SUJET B	S 3/4

